

groupe indiscipliné. Il est retourné au Parti réformiste.

Les motifs de l'expulsion du groupe indiscipliné.

Les faits qui ont déterminés la résolution du C.C. sont les suivants:

1. – Les expulsés avaient formé un groupe et effectuaient des réunions secrètes dans lesquelles on préparait une action de sabotage contre la Parti. Ces faits sont confirmés par des déclarations de militants responsables du Parti n'appartenant pas au C.C. et aussi par les déclarations des ex. membres du C.C. qui sont dit au moment où l'on votait les exclusions que, à partir de ce moment les exclus se constituaient en Comité. Cela prouve que, à ce sujet il y avait entre eux un accord préalable.

2. – Les membres de la Commission Exécutive des Jeunesses et dirigeants de ce groupe, B. Sierra et M. Kornblit – maintenant retournés au Parti Socialiste – ont déclaré qu'ils voulaient tant prendre possession de la direction des jeunes pour les opposer au Parti à la section 15 on a discuté cette affaire. Les mêmes inculpés ont reconnu la véracité de ces paroles, cherchant néanmoins à diminuer leur importance disant qu'elles avaient été prononcées par simple plaisanterie. Quelque temps après la Commission Exécutive des Jeunesses, dans sa majorité, prenait ouvertement position contre la résolution du Parti. Un des exclus, Kornblit, était le directeur de l'organe des jeunes.

3. – Un membre de la section d'Avellaneda, allant en contre en résolution du Congrès du Parti et du C.C., qui l'avaient présenté candidat député, renonça à la candidature et les membres de cette section, composés dans majorité par les exclus, approuvèrent son attitude. Cela un autre signe d'indiscipline. Déjà à l'occasion du Congrès du Parti, la question de l'ancienneté pour nouveaux adhérents du Parti Communiste sortant du Parti Socialiste, avait mis en évidence les ambitions malsaines et la faible conscience Communiste des dirigeants de ce petit groupe. Ce fait était si notoire que de vieux militants de socialisme et du mouvement de syndical, comme est Gonzalez, secrétaire du syndicat des ébénistes de Rosario, et M. Contreras⁶⁴⁷, secrétaire de la fédération ouvrière provinciale de Cordoba, ont présentés une motion déclarant qu'on n'entredit pas au Parti pour obtenir des positions, faire carrière. Il faut remarquer que ces camarades étaient pour la reconnaissance des droits d'ancienneté et n'ont voté contre cette mesure qu'à la vertu des raisons mentionnées.

4. – Une fois le Comité Central élu, les membres de ce groupe indiscipliné

⁶⁴⁷ Miguel Contreras, véase la nota 99.